L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 25 AVRIL 1854.

Imprimée et publiée par G. F. WEISSE & Comp. [illegible] No. 85, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS, 25 AVRIL.

Les nouvelles d'Europe données de plus en plus [illegible] ... A demain la suite de LA FAMILLE JOUFFROY.

ORGANISATION DE LA POLICE.

Nous publions ci-dessous la protestation de M. Summers, recorder du 1er district, relative au déni de justice dont il a été l'objet et à la singulière conduite du Bureau de police. Ce Bureau, on le sait, se compose du maire et des quatre recorders de la ville. Ces derniers étant virtuellement les chefs de la police dans leurs districts respectifs, chacun d'eux nomme d'ordinaire ses candidats qui sont acceptés par les autres membres du bureau. Ainsi M. Jackson a désigné les officiers de police du quatrième district, ancienne ville de Lafayette; M. Ramos ceux du deuxième district, et M. Souzeneau ceux du troisième district. Quant au maire, le choix du chef de la police lui avait été déféré.

Il était naturel de penser que M. Summers exercerait le même privilége que ses collègues et qu'il lui serait permis de nommer les agens de police du 1er district. Mais M. Summers, malheureusement, n'a pas été élu par le parti démocrate; son nom ne figurait pas dans la liste des candidats ... il doit son triomphe aux amis de la réforme. En fallait-il davantage pour le rendre suspect aux yeux du maire et des autres recorders? Aussi se sont-ils empressés avec une touchante unanimité de le réduire dans le bureau à l'état de zéro. On ne lui a pas permis de désigner un seul des agens de police qui doivent être sous ses ordres. Ses collègues ont cru devoir, au mépris de toute espèce de justice et d'équité, se charger de ce soin, qui pour M. Summers était à la fois un droit et un devoir.

Le Bureau de police a commis une grande imprudence et il ne tardera probablement pas à s'en repentir, car l'opinion publique s'est vivement émue de l'acte de rancune du côté de M. Summers. Ce que demandait celui-ci était trop raisonnable pour que ses collègues passent le lui refuser. Puisqu'ils avaient eux-mêmes désigné les agens de police de leur ressort, M. Summers pouvait et devait nommer les siens. La majorité s'est rendue coupable d'un abus de pouvoir, elle a manqué aux convenances envers un collègue, et a violé les principes élémentaires de la justice.

Voici la protestation que M. Summers a fait insérer au procès-verbal de la séance. Nous traduisons de l'anglais:

« Ayant été élu par le peuple (sans distinction de parti) Recorder du Premier District Municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, j'entrai en fonctions persuadé qu'en ma qualité de magistrat préposé à la police, j'exercerais le même pouvoir et que j'aurais les mêmes priviléges que ceux qui avaient été accordés à mon prédécesseur et aux recorders des autres districts. J'avais droit à ces priviléges parce que, comme membre du Bureau de Police, composé du maire et des quatre recorders, je partage la responsabilité de ses actes, et qu'étant chargé d'administrer les affaires de mon district, je suis responsable envers mes constituants de la conduite de la police, de son honnêteté, de son efficacité, de son organisation et de son aptitude à faire exécuter les lois fidèlement et impartialement.

Je crus que je ne demandais rien qui ne fût absolument indispensable à l'accomplissement de ce qu'on attendait de moi, en exprimant le désir que le Bureau me traitât comme il avait traité mon prédécesseur, et me confiât le choix de tous les officiers de police de mon district.

Le fait que mes collègues étaient sur le point d'exercer le même pouvoir (pouvoir dont je reconnais pleinement la nécessité) que celui que je réclamais, me confirma dans l'idée que je ne demandais que ce qui m'était dû.

J'avais consenti, avec les autres membres du Bureau, à ce que le choix du chef de la police fût laissé au maire.

Était-il juste, parce que j'avais été élu sans l'intervention d'aucune organisation politique, d'étouffer ma voix, de fouler aux pieds mes droits, de céder à la merci d'intrigans les intérêts sur lesquels j'avais été chargé de veiller?

Le peuple, qui avait exprimé sa volonté d'une manière telle que tous ceux qui ont à cœur l'intérêt et la réputation de la ville en ont été pénétrés, le peuple, par son vote, m'avait laissé comprendre que s'il y avait une branche du gouvernement de la ville où il demandait une réforme, c'était bien dans le département de la police; aussi ma ferme intention était-elle, dans la mesure de mon pouvoir, d'accorder à ce vœu [illegible].

Il était évident que le peuple ne demandait pas une police qui se mêlât de tactiques électorales ou se fît la soutien de l'autorité chancelante de certains démagogues, mais qui remplît fidèlement les devoirs imposés par les lois et les ordonnances en vertu desquelles ils ont été créés; car il est douteux qu'aucune corporation n'entend payer deux cent cinquante mille piastres de taxes par an et n'avoir, en retour, qu'une protection incomplète. ...

La majorité m'ayant privé de ma part d'autorité dans le Bureau, je me résigne, et c'est à mes commettans à décider si la conduite de mes collègues est sage et juste. Mais, afin qu'on ne me rende pas responsable de l'organisation de la Police du Premier District et de la manière dont elle s'acquittera de ses devoirs pendant le terme pour lequel elle a été élue; afin que mes commettans comprennent exactement la position que l'on m'a faite et que les conséquences des mesures du Bureau soient supportées par ceux qui les auront provoquées, je proteste solennellement ici contre la conduite de la majorité et demande que mon protêt soit inscrit au registre et publié dans le compte-rendu des séances du Bureau.

(Signé) H. H. SUMMERS,
Recorder du Premier District.

CHEMIN DE FER DE JACKSON ET DU NORD.—A l'élection annuelle tenue hier, les personnes suivantes ont été désignées pour former la direction pendant la présente année:

Louisiane.

JAMES H. CALDWELL,	W. S. CAMPBELL,
W. P. CONVERSE,	THOMAS HALE,
J. P. HARRISON,	P. IRWIN,
A. D. KELLY,	EMILE LASERE,
CHAS. M. PINCKARD,	CHAS. M. PRICE,
H. J. RANNEY,	JAMES ROBB.

Mississipi.

WIRT ADAMS,	W. H. CUNNINGHAM,
THOMAS B. DARNEY,	CHRISTIAN HOOVER,
JNO. L. TINDALL,	C. C. SHACKLEFORD.

LES FRANÇAIS EN CALIFORNIE.

Nous avons annoncé hier, dans nos nouvelles de la Californie, que le Consul mexicain à San-Francisco avait été arrêté pour avoir organisé une expédition destinée à se rendre en Sonore. Cette expédition se composait exclusivement de Français, au nombre d'environ 800. Nous voyons par une communication que plusieurs d'entre eux ont adressée à un journal de la Californie qu'ils n'allaient pas en Sonore pour combattre les flibustiers ou les ennemis de Santa-Anna, mais pour s'opposer aux déprédations des Apaches. Voici ce que dit à ce sujet ce que nous lisons dans le *Messager* de San-Francisco:

« Que les journaux américains en soient bien persuadés, les Français qui veulent partir pour la Sonore sont tous républicains; la majeure partie d'entre eux ont quitté la France, parce qu'ils n'ont pas approuvé les institutions que la France s'est données; et comment dès lors admettre que ces hommes aillent au Mexique pour soutenir une cause qu'ils n'ont pas voulu soutenir chez eux.

Non, encore une fois, non; ce n'est pas pour Santa-Anna qu'ils vont au Mexique, c'est pour y acquérir une position plus indépendante que celle qu'ils avaient en France, une position qu'ils n'ont pas réussi à se faire en Californie.

Ce n'est pas *contre* Santa-Anna qu'ils vont au Mexique, c'est contre les Apaches et contre tous les Indiens qui pourraient avoir envie de les troubler dans la possession légitime des concessions qui leur seront faites.

Il est à croire, et tous les Américains amis des lois et du progrès doivent l'espérer, que les Français mettront enfin un terme à ces épouvantables déprédations qui, de jour en jour, deviennent plus audacieuses, et font que ce beau pays de la Sonore ne serait bientôt plus qu'un affreux désert; et il est inscrit dans les décrets de la Providence, qu'un jour l'étoile américaine doive guider le Mexique vers des destinées meilleures, ne vaut-il pas mieux que la Sonore soit régénérée à l'avance par des colonies européennes? »

Quoiqu'il en soit, l'expédition a été désorganisée par l'arrestation du consul mexicain et la saisie du navire à bord duquel elle devait s'embarquer. Le journal que nous venons de citer proteste en ces termes contre l'acte des autorités américaines:

On vient de nous apprendre que le général Wool met définitivement obstacle au départ des Français enrôlés par le consul mexicain; qu'une pétition, dont nous ignorons la teneur et adressée à M. le consul de France, est en ce moment soumise à la signature de nos Français. Nous avons pris à cet égard des informations ... [illegible] ... de France à San Francisco, intercède auprès des autorités ... à faire respecter les droits ... Les Français ... en Mexique ... Dans ... Messieurs ... [illegible]

PETITE ... [illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Collision de steamboats.

Alexandrie, 23 avril.—Les steamboats P. Dalman et Glover se sont heurtés à la pointe du jour, ce matin; le Glover a sombré avec tout son chargement. Le Dalman a beaucoup souffert. Personne n'a péri.

Un nouveau bill sur le Nebraska.

Washington, 22 avril.—Un effort sera fait aujourd'hui, à la Chambre, pour introduire un nouveau bill sur le Nebraska. On sera encore la bill de M. Douglas, sous une autre forme. M. Benton doit prendre la parole contre l'adoption. Son discours sera très long.

Arrivée du Pampero.

Balize, 24 avril.—Le steamer Pampero est arrivé de San Juan avec 100 passagers. Le steamer Northern Light est parti de San Juan pour New York le 17 courant avec 500 passagers et $1,025,000 en or.

Cincinnati, 22 avril.—Le marché aux farines est calme—Les ventes se font de $6 90 à $7 le baril. Le whiskey vaut 20c. le gallon et les cotés en grenier 5 1/2c. la liv.

New York, 22 avril.—La farine est ferme et les prix tendent à la hausse; l'Ohio se vend $7 12 1/2; mais $0 à 83 cents le boisseau.

Nashville, 24 avril.—Coton actif—ventes de 4 à 7c. la livre. La rivière baisse; il y a maintenant 6 pieds 6 pouces d'eau sur les fonds de Harpeth.

Pittsburg, 22 avril.—La rivière est à la même hauteur.

Louisville, 22 avril.—Le Robert J. Ward est arrivé aujourd'hui de la Nouvelle-Orléans et le Monarch est reparti pour ce port. La rivière monte lentement.

Cincinnati, 24 avril.—La rivière a baissé ici de 3 pouces, mais a haussé à Pittsburg.

Louisville, 24 avril.—Le steamer Empire est arrivé de la Nlle-Orléans—Le Glendale, le Guidare, le R. J. Ward, le W. Scott et le Yamesh sont partis pour ce port.

Cincinnati, 24—Marché. Il y a eu de meilleures dispositions sur le marché aux farines, et des ventes à $6 87 1/2; le whiskey fléchit et vaut 19 1/2c—Calme sur les provisions.

New-York, 24—Il s'est vendu aujourd'hui 1,700 balles de coton à des prix fermes. La farine Ohio à $8 37 1/2; mais $0 80 et 81 cts; porc mess $14 50; prime, 13; café, 11 3/4 cts la livre.

THEATRE D'ORLEANS.—Ce soir *Anna Bolena*, Jeudi, que les habitués se le rappellent, *Norma* au bénéfice de M. Lacroix. La représentation se composera en outre d'un acte du *Barbier de Séville* et d'un acte de Charles VI.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

LA RÉFORME.—Les amendes imposées hier par le recorder Summers se sont élevées à la jolie somme de cent piastres, dont cinquante ont été payées séance tenante. La ville a reçu, depuis l'élection de ce digne magistrat, $256 25, tandis que pendant les mois de décembre, janvier et février derniers, époque à la quelle fonctionnait M. Winter, le montant n'a pas excédé $34, et Dieu sait que la police, à contre-cœur peut-être, a arrêté dans ce laps de temps bien des pailleurs, bien des individus qui s'étaient battus et avaient troublé la paix.—Voici les noms des honorables citoyens qui ont défilé les rondeurs de la bourse: M. Nowell, Eugène McCaughlin, James McCaffrey, Pat Lynch, Matthew McGrath, Daniel Lewis, Godfrey Smith, Jas. Osborne, John Darcy, Peter Brady, John Atkinson, John Carroll et Denn, $2 50 chacun; Thomas Vickers et Thos D Hudgins, $5 chacun; L. Washnell et M. Carroll, $25 chacun; Samuel Cromer et D. C. Shan, $10 chacun.

ESCROQUERIE.—Victor Gros-Jean, accusé d'escroquerie par John Larruny, a donné un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution le 4 du mois prochain.

VERRE A LA TÊTE.—Pat Hogan s'est pris de querelle avec Geo Benson et lui a lancé un verre à la tête en guise d'arrangement.—$500 de caution et interrogatoire fixé au 27 du courant.

COUP DE PISTOLET.—Martin King répondra, le 3 du mois prochain, à l'accusation d'avoir tiré un coup de pistolet sur Michael Hurst.

ASSAILLANTS.—John Martin, Ellen Gorey et Sarah Lorell se sont présentés, le 21 du courant, à la porte de la maison de John Wikefield, l'ont enfoncée, &c. Ils se défendront le 29.

ARRESTATION.— Jacques Lombardi, Dominique Rogero et Nicolai Canita, trois Espagnols, ont été arrêtés pour avoir arraché des mains de l'officier de police Casey une négresse que ce dernier conduisait en prison par ce qu'elle n'avait pas de passe et qu'il la croyait marronne. Les prévenus ont donné $300 de cautionnement en attendant l'instruction de l'affaire.

VOLEUR ARRÊTÉ.—L'homme préposé à la garde du *Post-Boy*, mouillé au pied de la rue de la Douane, est venu déclarer au recorder que le 22 du courant, à environ 5 heures du matin, il vit un esquif dans lequel se trouvaient trois individus, accoster le navire. L'un d'eux monta à bord et se dirigeant vers un endroit où avait été déposée une partie du fret, enleva une caisse de marchandises qu'il allait faire passer à ses compagnons, lorsque le gardien fit feu; le blessé a été à la caisse et les deux s'étaient éloignés. Le voleur, qui dit se nommer James Perry, est maintenant au violon. On a trouvé sur lui un poignard.

ACCUSATION DE VOL.—M. Aristide Jaubert, accuse le nommé Jos ou Joseph, nègre libre, d'être entré chez lui dimanche dernier, à 3 heures de l'après-midi, d'avoir enfoncé son armoire et d'en avoir enlevé une somme de $75 et une épinglette en diamant évaluée à $150.

ENQUÊTES.—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps de Christian Miller qui a été blessé, dimanche dernier, sur le chemin de fer des Opelousas et qui est mort tandis qu'on le transportait à l'Hôpital de Charité.

Une autre enquête a été tenue sur le corps d'un enfant de 12 ans, non inconnu, trouvé flottant dans le fleuve, au pied de la rue Port, Troisième District. Verdict: mort par accident. Le défunt avait une taille de 4 pieds, les cheveux noirs. Il était vêtu d'un paletot sac en alpaca et d'un pantalon de mérinos.

(Communiqué.)

LE BUREAU DE POLICE.

Messieurs les éditeurs,

L'acte arbitraire contre lequel s'élève M. Summers ne nous étonne nullement de la part des recorders de deuxième, troisième et quatrième district, c'est ce que l'on devait attendre de magistrats qui ont l'habitude de ne consulter que l'intérêt de leur parti et qui d'ailleurs n'avaient pris vis à vis du peuple aucun engagement, pas même celui de faire des officiers de police les gardiens de la paix publique, les représentants de la loi, et non de dociles instrumens en de certaines occasions.

Mais que M. JOHN L. LEWIS, Maire de la Nouvelle-Orléans, se soit joint dans cette circonstance à ses collègues, qu'il ait consenti à dépouiller M. Summers d'un privilége qu'il était indispensable que celui-ci exerçât et dont avait joui, pendant quatre ans, M. Winter, son prédécesseur, voilà ce qui nous surprend et ce qu'il ne tardera pas à regretter. Puisqu'il se sentait incapable de s'élever au-dessus des influences de parti, de résister aux sollicitations et peut-être même aux menaces des meneurs, il fallait au moins montrer un peu plus de loyauté politique, car, quoiqu'en disent les intrigants, il y a encore parmi nous des citoyens qui apprécient et honorent ce sentiment. M. Lewis eût dû s'abstenir, puisqu'il connaissait son impuissance, de transmettre au Conseil un message dans lequel il s'engageait à se joindre à lui pour introduire, dans les affaires de la ville, les réformes nécessaires; s'il avait gardé le silence sur cette question, le peuple aurait prévu ce qui arrive aujourd'hui et ne déplorerait pas de voir revenir grâce des hommes qui, la plupart, se sont couverts de honte à la dernière élection.

RÉFORME.

MEURTRE DANS LA PAROISSE ASSOMPTION.—Le *Vigilant* publie de longs détails sur un meurtre commis dernièrement dans la paroisse Assomption. Le nommé Ser, de la paroisse St-Jacques, avait eu une querelle avec un individu nommé Tolmer; il l'avait frappé et puis l'avait désarmé. Le 20, vers 6 heures du soir, Tolmer était sur le pont du bayou Crenx, qui se trouve sur la route du Grand Bayou, avec quatre ou cinq autres personnes, quand elles virent arriver un groupe de ... un nègre à cheval, Ser, armé d'un fusil, et qu'étant arrivé à environ 125 pas du groupe, il descendit de sa monture, se dirigea vers Tolmer en le menaçant de tirer sur lui; M. Hypolite Braud voyant cela, saisit le fusil et leva les canons en l'air, afin que dans le cas où il lâcherait, la détente, le coup n'atteignît personne.

A ce moment, Tolmer s'est approché et a saisi lui-même le fusil qui tenait déjà M. Hypolite Braud, celui-ci alors lâcha l'arme. Une lutte s'engagea entre Ser et Tolmer, à la suite de laquelle Ser était parvenu à retirer son fusil des mains du malheureux contre lequel il voulait s'en servir. Tolmer, alors, quitta la place et traverse le pont laissant le lieu de cette scène. M. Hypolite Braud, placé entre les deux antagonistes, regarda s'éloigner Tolmer, lorsque tournant la tête du côté de Ser, il voit ce dernier abaisser son arme et la diriger vers sa victime. Se laisser afin de n'être pas atteint lui-même est pour M. Braud l'affaire d'un instant. Heureusement pour lui, car Ser, lâchant la détente, tire sur Tolmer un premier coup qui ne part pas et immédiatement après un second qui atteint celui-ci par derrière dans les reins et l'étend raide mort sur le pont.

A la suite de cette scène, Ser alla chercher son nègre et sa charrette et vint repasser sur le pont où était étendu le cadavre, dans le but de revenir à St-Jacques. Il passa la nuit dans sa charrette dans la cour de M. E. Féray sur le bayou Lafourche, et le lendemain matin se dirigea vers Donaldsonville. Mais la nouvelle de ce qui s'était passé était propagée et le constable du 1r District de l'Assomption se mit à sa poursuite, et après avoir obtenu du juge de paix Traban un mandat d'amener, il vint à Donaldsonville le 21 au matin où ne l'ayant pas trouvé il rétrograda vers l'Assomption, l'arrêta au bout de la paroisse, près de la demeure de M. Oscar Ayraud et le conduisit chez le magistrat qui avait donné l'ordre de l'arrêter.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

PARIS, le 30 mars.

Messieurs,

Deux événements financiers d'une grande importance se sont accomplis cette semaine; l'emprunt français vient d'être clos; les souscriptions se montent à 467 millions, c'est à dire à peu près le double de ce qui avait été demandé. Un résultat est d'autant plus remarquable que dans les derniers jours de l'ouverture de la souscription, la rente impressionnée par la politique n'avait cessé de baisser. D'un autre côté, l'emprunt turc vient d'être appuyé à Londres par la maison Rothschild pour 50 millions au à 0 à 85. Cette opération donne à la Turquie des ressources précieuses ... et ... de deux gouvernements de France et d'Angleterre ont ouvert à Constantinople, une avance de 20 millions dont ils seront couverts soit avec le produit de la souscription Rothschild, soit par les fonds que la Porte aura à faire aux troupes expéditionnaires.

La dénonciation de l'état de guerre a été faite lundi par le gouvernement anglais au Parlement, par le gouvernement français au Sénat et au corps législatif. Cette formalité, depuis si longtemps prévue, a produit la lendemain une baisse de plus d'un franc. On peut en inférer que les premiers coups de canon, tout prévus qu'ils soient, n'auront pas une moindre action.

Les hostilités ont dû commencer dans la Mer Noire, où deux navires alliés ont été chargés de forcer une estacade formée par les Russes pour barrer l'embouchure du Danube à Soulina. Quant à la Baltique, la flotte anglaise a dû quitter Kiel le ... pour continuer sa route vers le Nord.

On regrette vivement ici que la flotte française de la Baltique n'ait pu être prête pour accompagner les Anglais. Le rapport du ministre de la marine inséré le mois dernier au *Moniteur*, semblait présenter cette flotte comme prête à mettre à la voile, et l'on dit qu'on est fort irrité en haut lieu de ce retard.

Quant à notre armée expéditionnaire, nous devons avoir à l'heure qu'il est, une vingtaine de mille hommes en route pour la Turquie. Les Anglais en ont à peu près la moitié. Trois mille hommes de cavalerie anglaise et leurs chevaux sont attendus ici dans deux ou trois jours; ils vont traverser la France pour aller s'embarquer à Marseille.

Les Russes semblent décidés à tenter un vigoureux effort avant l'arrivée des troupes occidentales. 18,000 des leurs, sous le commandement du général Luders, ont passé le Danube. La correspondance de ce matin porte le nombre à 50,000. Tout semble se préparer de ce côté pour une bataille. Du côté de Kalafat, s'il faut en croire la *Presse*, une autre bataille importante a dû être livrée le 19. Le colonel Dieu qui avait accompagné le général Baraguey-d'Hilliers, aurait pris le commandement de la division turque de Kalafat, et se proposait de rejeter les Russes de l'autre côté de l'Aluta.

La grande et décisive question reste toujours celle de savoir le parti que prendront les puissances allemandes. Les vues des gouvernements sont toujours couvertes de beaucoup d'obscurité. L'Autriche avait, dit-on, signifié à la Russie que le passage de ses troupes sur la rive droite du Danube serait considéré par elle comme un cas de guerre. Voilà un corps d'armée russe sur la rive droite et l'Autriche en demeure de se prononcer. Si les cabinets sont pleins d'hésitation, en revanche, les populations se prononcent plus vivement chaque jour contre la Russie. A Vienne, l'opinion a été vivement impressionnée par la publication de la correspondance confidentielle de Sir Hamilton Seymour. A Berlin, la commission nommée pour examiner le projet d'emprunt, compte une majorité de 15 voix sur 21, tout-à-fait hostile à la Russie. Le roi passe pour être personnellement favorable à la Russie, mais s'il voulait se joindre à elle, le mécontentement qu'il causerait dans la nation pourrait facilement lui devenir fatal.

Le duc de Parme vient de mourir assassiné. Les journaux et les correspondances publiées dans les journaux se montrent excessivement sobres de détails sur les circonstances qui ont précédé cette mort. Voici ce que j'ai entendu raconter à ce sujet dans un salon qui est le centre de beaucoup d'informations. Il paraîtrait que S. A. qui joignait à une grande violence de caractère, des mœurs assez libres, se serait rencontré dans un lieu peu recommandable avec un officier Piémontais. Choqué du ton de familiarité de cet officier, il lui aurait fait connaître sa qualité. L'autre ayant répliqué, qu'en pareil lieu tous les hommes étaient égaux, le duc aurait riposté par un soufflet auquel l'officier, à son tour, aurait répondu par un coup d'épée dans le bas ventre, dont le duc est mort le lendemain. Je vous livre l'anecdote sans la garantir. J'ajoute seulement que le mystère dans lequel on laisse les circonstances de cette mort semble indiquer qu'il y a quelque particularité fâcheuse sur laquelle on veut éviter d'appeler l'attention.

L'affaire de M. de Montalembert n'est pas encore terminée. On assure qu'il y a dans le corps législatif une grande répugnance à le livrer. D'un autre côté, l'empereur a nommé pour soutenir la demande en autorisation de poursuite, M. Baroche président du Conseil d'Etat et M. Rouher président de section, ce qui indique assez l'importance qu'il attache à cette affaire. Enfin, l'on assure qu'il y a quelques jours, M. Billaut président du corps législatif aurait été mandé aux Tuileries et aurait été prévenu que l'Empereur exigeait que M. de Montalembert fût livré à la justice, et que s'il trouvait des obstacles sur sa route, il les briserait.

On parle de nouveau de la suppression de tous les journaux. Toutefois, deux versions circulent à ce sujet. D'après la première, tous les journaux seraient supprimés sauf le *Moniteur*. D'après la seconde, on en laisserait subsister deux, dont l'un, le *Siècle*, serait acheté par le gouvernement; l'autre serait les *Débats*, qui se verrait imposer un rédacteur en chef comme au temps du premier Empire, où M. Fiévée recevait des propriétaires trente-mille francs par an, pour écrire dans leur journal contre leurs opinions.

Les affaires commencent de leur côté à ressentir assez vivement le contre-coup des complications politiques. La rente depuis huit jours ne cesse de baisser, elle est à 63, ce qui ne laisse pas de faire 24 f. de baisse depuis 15 mois, mais on s'attend qu'elle descendra plus bas encore. Si les premières hostilités ne sont pas décisives, elle tombera probablement de 5 ou 6 f. encore, et si les cabinets allemands se prononcent contre nous, elle pourrait descendre au dessous de 50 f., un succès brillant pourrait seul rallier nos cours. Quant au travail, il est déjà assez vivement affecté. A Lyon beaucoup de métiers ont cessé de battre. Ici les industries de luxe se ralentissent; beaucoup de ciseleurs, bronziers, bijoutiers, etc., sont sans ouvrage, et dans certains quartiers la misère est grande. En somme, les circonstances sont sérieuses, et l'avenir se présente sous des couleurs fort austères. Toutefois, il faut reconnaître que le gouvernement dont je sois loin d'approuver tous les actes, déploie du moins beaucoup de vigilance, d'activité et d'énergie, et quand on songe aux intrigues sourdes par les légitimistes qui s'agitent ... l'on ne peut que ... s'il se trouvait, si elle pouvait leur ramener Henri V, on sent qu'il ne faut pas se séparer du drapeau, quelles que soient les mains qui le portent, et que dans cette grande lutte où le sort de la civilisation tout entière se trouve engagé, l'intérêt du gouvernement ne saurait être séparé de celui de la France. K***

AFFAIRE DU BLACK WARRIOR

Le Message de M. Pierce et la presse européenne.

Le Message du président de l'Union américaine, au sujet de la saisie du *Black Warrior*, inspire au *Journal des Débats* les réflexions suivantes:

« Le Message menaçant pour l'Espagne que le président Pierce vient d'adresser au Congrès des États-Unis, au sujet de la saisie du *Black Warrior* à la Havane, tire un intérêt particulier de la situation des affaires en Europe. Les détails de ce qui s'est passé à la Havane relativement à ce navire ne sont pas connus en Europe. Il est possible que le capitaine général de Cuba ait procédé sommairement et injustement; cependant, jusqu'à ce qu'on soit circonstancié et digne de foi soit parvenu en Europe, il est permis d'en douter. Les autorités de Cuba ont un si grand et si évident intérêt à s'abstenir de tout ce qui pourrait blesser les Etats-Unis, et elles doivent avoir reçu à ce sujet de la cour de Madrid des instructions tellement positives, qu'on a peine à croire qu'elles aient ainsi violé les lois, ... [illegible] ... Le Message du président Pierce, par un laconisme même, est plus propre à entretenir les doutes qu'à les détruire ...

« Jusqu'à ce jour, la conduite du président Pierce a été infiniment honorable. Porté au pouvoir par le parti qui représente la politique d'envahissement, jusqu'à présent il avait résisté avec une noble fermeté aux tendances de ses amis de la veille. Il ne s'était pas borné à proclamer solennellement la politique de respect des traités, il avait donné des ordres sévères pour arrêter les expéditions contre Cuba projetées par des conducteurs, et il avait su se faire obéir. Une conduite aussi parfaitement loyale lui créait des droits incontestables à l'estime et à la confiance du monde civilisé, et, doit convenir, jusqu'à ce jour rien ne ... [illegible] ...

« Quant à l'Espagne, si nous pouvions nous permettre de lui donner un conseil, ce serait d'arranger sa situation dans l'île de Cuba de telle sorte que la tentation des Etats-Unis à s'en emparer fût beaucoup refroidie, ce qui dépend d'elle. L'île de Cuba n'est pas mal administrée, mais il ne se soit pas mieux encore. Un des motifs qui pourraient faire désirer aux planteurs de sucre et de café de Cuba leur annexion à la Confédération des E.-Unis, c'est qu'ils jouissent à un degré beaucoup moindre que les citoyens américains de la liberté du travail et de l'industrie; c'est aussi que leurs relations commerciales avec l'Europe et le reste du monde sont beaucoup moins libres. Tant qu'il en sera ainsi, la pente de leur intérêt portera une partie des colons de Cuba à désirer leur indépendance de l'Espagne et leur admission dans l'Union américaine. On ne voit pas ce qui pourrait aujourd'hui empêcher l'Espagne de dégager l'industrie de Cuba des entraves qui la gênent, et de lui accorder un tarif des douanes qui se rapprocherait de celui des Etats-Unis, ou même qui serait plus libéral; il n'y aurait qu'à copier celui dont se félicite l'île voisine, la Jamaïque, par exemple.

« Mais de toutes les mesures que l'Espagne peut adopter dans la conjoncture actuelle, celle qui serait la plus facile, celle qui creuserait un instant un abîme entre l'île de Cuba et les envahisseurs américains, et, ajoutons-le, celle qu'appelle avec le plus d'énergie la conscience publique, ce serait l'abolition de l'esclavage à Cuba. Après l'exemple donné par la France et par l'Angleterre dans leurs possessions des Antilles, l'Espagne n'a plus d'excuses pour se refuser à ce grand acte de réparation. ...

« En abolissant l'esclavage des noirs à Cuba, l'Espagne, pour conserver Cuba, n'aurait plus besoin du concours d'alliés que leurs propres affaires peuvent occuper ailleurs. ... »

[illegible]

sion, l'Espagne avait des difficultés avec les États-Unis, elle se trouverait avoir mis de son côté une force immense, une force qui vaudrait autant pour le moins que la protection de la France et de l'Angleterre, parce que c'est la plus grande de toutes les forces, nous voulons parler de la force des principes. Le principe de la liberté des noirs proclamé à Cuba serait désormais la plus puissante et la plus infaillible des sauvegardes, le plus inexpugnable des boulevards. »

PASSAGE DU DANUBE
par les Russes.

Le *Journal des Débats*, après avoir reproduit les divers renseignements déjà reçus sur le passage du Danube par les Russes, résume ainsi la situation à la date des dernières nouvelles, et expose les conséquences probables, suivant lui, de ce mouvement:

« La colonne partie de Brailow investissait Matschin; la division du général Osterhaken venant d'Ismaïl, ou plutôt de Satunov, occupait la petite ville de Toultscha, mais non pas le fort, et enfin le général Aurep, venant de Galatz, prenait devant Isaktcha une position intermédiaire. Ainsi les trois forteresses turques du Bas-Danube se trouvent désormais bloquées. Les troupes ottomanes étaient en trop petit nombre sur cette ligne avancée pour opposer une plus grande résistance à des forces très supérieures. Elles se sont repliées sur Baba-Dagh, petit fort situé à dix lieues au Sud, dans une contrée montueuse, près du lac Rassein. Tels sont les faits connus jusqu'à ce jour et que l'on regarde généralement comme vrais en substance.

« Nous dirons comment doit être interprété, à notre sens, l'opération de l'armée russe, et quelle portée elle peut avoir. Quelques détails topographiques sont d'abord nécessaires, et peu de mots suffiront aux lecteurs qui jettent volontiers un coup d'œil sur la carte. La contrée où les Russes viennent de pénétrer est appelée par les Turcs Tartaria Dobroutscha, elle est enclavée entre la mer Noire et le grand coude que forme le Danube à partir de Rassova. Tout le pays, excepté près de Baba-Dagh, est un pays plat, marécageux, coupé par des étangs et des flaques d'eau, dont les chemins sont d'étroites chaussées construites à travers les marais et fort mal entretenues. Les dernières nouvelles de la région du Danube annoncent qu'on y est en plein dégel. Il paraît donc impossible que l'armée russe aille plus avant d'ici au mois de mai, et nous nous étonnons qu'on lui ait attribué l'intention d'aller faire immédiatement le siége de Varna pour prévenir l'arrivée des forces anglo-françaises.

« Il n'y a pas à reprocher aux Turcs de ne s'être pas d'avance mis en mesure de défendre ce passage avec les forces nécessaires. Ils ne pouvaient pas s'aventurer en gros corps de troupes sur le Bas Danube pour garder la ligne de Matschin à Toultscha, parce que ce corps eût été coupé et pris à revers par des forces russes qui auraient passé le Danube à Hirsova, à Dolan ou à tout autre point au sud de Matschin. Les trois petites forteresses ne devaient donc être considérées que comme des sentinelles perdues, destinées à surveiller l'ennemi, à ralentir sa marche en lui imposant l'obligation de faire trois siéges. La défense de la Dobroutscha est plus en arrière: elle est au *Vallum Trajani*, à Karabournou, sur la ligne qui forme la contrée dans sa partie la plus étroite, de Tchernavoda sur le Danube à Kustendjé sur la mer Noire. La subsiste encore l'immense fossé creusé par l'empereur Trajan pour interdire aux barbares l'entrée de la Mœsie, aujourd'hui la Bulgarie. Cette ligne est complétée par le Karasou, lac allongé qui communique avec le Danube. Elle a été récemment fortifiée avec soin, et les Turcs y tiennent un corps de 25 à 30,000 hommes qui forme l'extrême droite de leur armée sur la grande ligne du Danube, depuis Widdin et Kalafat jusqu'à la mer.

« Puisque les Russes ne peuvent avoir le projet d'aller faire le siége de Varna, place qui d'ailleurs serait vigoureusement secourue par mer, puisque la ligne du rempart de Trajan est en état de les arrêter longtemps et puisque enfin l'état marécageux du sol en cette saison les empêche de manœuvrer avec avantage, quelle est donc la signification de ce grand passage du Danube? Or, cette opération, selon nous, n'est autre chose qu'une opération défensive. On ne songe pas du tout à marcher en avant, on veut se mettre en possession des deux rives du Bas Danube, et pour cela, s'emparer des forteresses turques, dans la crainte qu'une forte escadrille anglo-française, détachée de la grande flotte, ne vienne dominer le cours du fleuve jusqu'à Galatz et porter un corps de débarquement en Moldavie ou en Bessarabie sur les derrières de l'armée russe, tandis que l'armée ottomane prendrait en même temps l'offensive en Valachie.

« Les Russes ont obstrué la bouche de Saint-Georges ... [illegible] ... le coup ...

« Le pavillon ... [illegible]

MARINE A VAPEUR.

On lit dans le *Journal du Havre*:

Le matériel de notre marine de guerre se compose aujourd'hui de deux parties bien distinctes; les navires à voiles et les navires à vapeur. Comme ces deux puissans moyens d'action vont être bientôt sans doute dirigés vers le même but, sous l'influence des mêmes circonstances, rien n'est plus intéressant aujourd'hui que d'observer le rôle que chacun de ces deux éléments constitutifs remplira dans les conjectures sur lesquelles le monde entier va tenir les regards ouverts.

Je n'ai pas à discuter jusqu'à présent, en pleine paix, sur l'avenir promis à la navigation à vapeur dans les chances et les incidents de guerre que nous disions, il y a peu de mois encore, si loin de prévoir. On a pu, avec plus ou moins de raison ou de probabilité, soutenir, alors que l'ancienne navigation à voiles conservait, comme marine de combat, la supériorité et les avantages relatifs que la nouvelle navigation ne pouvait lui disputer que dans les expéditions pratiques et les missions dont la célérité de marche formait surtout le mérite et l'essence. Mais dans peu, le doute ne sera plus permis, et la controverse sera forcée de renoncer aux conjectures, pour laisser sur le champ de la pratique la place à l'expérience et la solution des discussions théoriques à l'irrécusable autorité des faits.

Déjà on a pu le constater aisément et de la manière la plus irréfragable. Dans les premiers mouvements que nos escadres du Levant ont pu se permettre pour protéger la marche des convois turcs sur Sinope, Trébizonde et Battoum, les vaisseaux à hélice, les frégates à vapeur des deux flottes combinées ont seuls été chargés d'escorter les flottilles ottomanes qu'ils devaient garantir de l'agression des Russes. Quand tout récemment il s'est agi de transporter dans le moins de temps possible des troupes anglaises, de l'Océan dans le fond de la Méditerranée, c'est à la navigation à vapeur que le gouvernement de nos alliés a surtout demandé les moyens de plus énergiques et les plus prompts de locomotion navale. Cette partie du rôle de la vapeur de guerre était déjà assez caractérisée pour faire pressentir la magnificence du rôle plus important qu'elle serait appelée à remplir dans des circonstances plus décisives. Mais cet une tâche n'est encore remplie qu'à moitié, et c'est à des caractères plus certains et à des signes plus frappants qu'il appartient de montrer victorieusement jusqu'à quel point elle doit prétendre à devenir, dans un temps plus ou moins rapproché, la seule marine de guerre à laquelle les puissances navales pourront désormais confier le soin de leur défense et la gloire d'arborer leur pavillon.

Pour nous, s'il nous était permis de hasarder une opinion dans cette importante question, que nous abordons avec hardiesse parce que nous pouvons la faire sans beaucoup d'autorité, nous oserions presque dire que, comme marine de guerre, la navigation à voiles nous paraît avoir fait son temps. ...

[illegible]

INSTRUMENS DE DESTRUCTION

On s'occupe en ce moment des moyens de destruction les plus prompts et les plus énergiques qu'on puisse employer contre les flottes ennemies: le canon, le congrève, les canons à la Paixhans, du fusil Perrot, crachant ses balles à la minute, des boulets asphyxiants et d'autres inventions diaboliques. Naturellement on a vu se trouver remise à flot une invention peu connue de Fulton: il ... [illegible] ... destruction des vaisseaux au mouillage. Voici d'après le *Courrier de Nantes*, la description de cette redoutable machine de guerre, qui ... peut être employée.

« Le *bateau-poisson* n'a rien de particulier dans sa forme extérieure. Il est peint et peut marcher à l'aviron ou à la voile au moyen d'un mât qui se rabat à volonté sur le pont. L'intérieur contient une cabine bien calfatée au fond. ...

« La cabine est assez grande pour que trois hommes nécessaires à la manœuvre, puissent y respirer et une lumière brûler pendant quarante minutes, ce qui est suffisant.

« La nuit, et en choisissant l'heure et la direction favorable pour être porté par la marée ou par un courant sur le vaisseau qu'il s'agit d'atteindre, on n'a plus qu'à ... les avirons enveloppés à la ligne qui en étouffent le bruit. On descend dans la cabine, on referme l'écoutille, on ouvre la soupape du compartiment qui se remplit, le bateau coule et on attend. Dès que une légère secousse avertit qu'on est en contact avec la carène du vaisseau, on allume la lumière, et l'on procède à appliquer le brûlot.

« Le brûlot est un barillet ovoïde bien goudronné contenant 25 à 30 kilogrammes de poudre. ...

« Le brûlot, ainsi préparé, se loge dans une cavité de la carène du bateau, prise aux dépens de la cabine.

« Quand on se sent en contact avec le vaisseau, on pousse l'axe qui glisse dans sa boîte à cuir, on le fait tourner, et la mèche mord dans le doublage, puis pénètre dans le bordage. Quand on la juge assez solidement enfoncée, on tourne l'axe en sens contraire. La vis de son extrémité sort de son écrou et le *bateau-poisson* ne tient plus au vaisseau, auquel cependant le brûlot reste fixé. Alors une tige de fer sortant par une boîte à cuir tient entre eux une distance de deux mètres. On continue de se laisser dériver par l'impulsion de la marée ou du courant. La corde, en se dévidant, indique par des marques qui y sont faites la distance qu'on a parcourue. Quand on la juge suffisante, on tire fortement cette corde, elle se tend; l'effort fait partir la détente dans l'intérieur du brûlot, qui éclate. On fait agir la pompe foulante. Le *bateau-poisson* remonte à flot et s'éloigne à la rame ou à la voile.

« On conçoit facilement l'effet de l'explosion qui a lieu et quelle large voie d'eau elle fait dans la carène du vaisseau au-dessous de la flottaison.

« Il faudrait une figure pour rendre bien sensible les détails qu'on vient de lire. Néanmoins, on croit en avoir dit assez pour donner une idée de la terrible machine de Fulton. »

LES PAVILLONS NEUTRES.

Le *Pays* explique en ces termes quelles étaient sur la question des neutres, les anciennes divergences de la France et de l'Angleterre, divergences sur lesquelles ces deux puissances viennent de s'entendre.

« Le *Moniteur* publie aujourd'hui une déclaration relative aux pavillons neutres et à la conduite que la France et l'Angleterre ont résolu de tenir envers eux durant la guerre. Cette déclaration n'est pas l'acte isolé du cabinet français, elle a été concertée avec celui de Londres, et un pareil concert donne à ce document une importance qui sera appréciée dans le monde entier.

« On sait les discussions dont le droit des neutres a été l'objet depuis plus d'un siècle et le sang qu'elles ont coûté. On n'ignore point que dans ces contestations la France et l'Angleterre professaient des doctrines opposées et représentaient les deux théories en conflit, devenues entre leurs mains des moyens de guerre à l'aide desquels elles se portaient les coups les plus redoutables, mais dont les effets retombaient principalement sur le pavillon et le commerce des neutres.

« Ainsi, sans rappeler les mesures en dehors de toute loi, que de part et d'autre on avait été entraîné à prendre dans les luttes gigantesques du commencement de ce siècle, on n'a point oublié jusqu'à ce jour que la France et l'Angleterre étaient divisées sur les principes mêmes ou matière de droit des neutres. Tandis que nous proclamions que le pavillon couvre la marchandise, et qu'à l'exception des instrumens ou munitions de guerre, toute propriété est libre sur un navire neutre, l'Angleterre déclarait que la propriété ennemie était saisissable sur le vaisseau neutre, en un mot, que la marchandise n'était pas protégée par le pavillon. Tandis que la France, préoccupée surtout de la question du pavillon, était amenée à dire que la marchandise neutre était confiscable sur le vaisseau ennemi comme le vaisseau lui-même, l'Angleterre, s'attachant principalement à la question de la marchandise, voulait que la propriété neutre fût respectée sous pavillon ennemi.

« Le dissentiment portait encore sur d'autres points extrêmement graves, tels que le blocus et les lettres de marque. Dans la doctrine française, il n'y avait de blocus légal que celui qui était effectif; dans la doctrine anglaise, il suffisait que le blocus fût déclaré et notifié aux neutres pour que ceux-ci fussent tenus de ... aux côtes de l'ennemi bloqué virtuellement.

« Enfin, pour lutter avec plus d'avantage contre les armements qu'entraînait pour nous la réserve à l'armement de corsaires, ... [illegible]

« Telles sont les théories contraires que les deux grandes puissances étaient habituées à mettre en avant dans toutes leurs guerres, ... [illegible]

« Ainsi se trouvent dissipées les inquiétudes que les adversaires des puissances occidentales avaient essayé de répandre ... [illegible]

Ecriture et tenue des livres.—De nouveaux élèves seront reçus cette semaine à l'ACADEMIE DE DOLBEAR, No 106 rue du Canal. Les citoyens et les étrangers, les dames et les messieurs sont invités à venir juger par eux-mêmes des progrès qu'y font les élèves. Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.

Avis.

F. P. DUCONGÉ

PRÉVIENT ses amis et clients que, par suite de l'incendie qui a détruit son établissement, rue de Chartres No 39, il s'est fixé au No 13 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée, où il continuera à remplir les ordres qui lui seront adressés, jusqu'au moment où il pourra reprendre son ancien local, maintenant en voie de construction. 18 fév—

Morte de la fièvre scarlatine, dimanche 23 du courant, à 10 heures et demie du matin, à l'âge de 20 mois et onze jours, ROSA, fille de N. O. J. Tisdale.

MM. Vincent & Co. feront aujourd'hui, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 43, rue Bienville, une grande vente aux enchères, de marchandises sèches étrangères et du pays. Voir l'annonce.

Vente de marchandises sèches.—L'attention des acheteurs est appelée à la vente de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui 25 courant, à 10 heures, au magasin d'encan de H. Peychaud & Co, No 23 rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

Le navire MILBROOK, capitaine Healy venant du Havre, est en déchargement au poteau No 22, 2me district. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis ... 25 avril. H. V. BAXTER 23 Carondelet

Le navire JARVA, capitaine Pettes, venant du Havre, est en déchargement au poteau No 22, Premier District. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis ... H. V. BAXTER, 22av 23, rue Carondelet

Le navire MARY MERRILL, capitaine W. H. Knowles, venant de Bordeaux, est en déchargement au ... CHARLES CAVAROC, 22 av 30, rue Bienville.

Bureau de l'Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.
Nlle Orléans, 25 avril 1854.

LE Scrip de cette Compagnie pour l'année 1853 a été reçu. Le soussigné est prêt à le livrer. 25av—1 THOMAS SLOO, Agent.

AUX BOULANGERS.

LES Maîtres Boulangers de la Nlle-Orléans sont invités ... à se réunir ... [illegible]

AVIS AU PUBLIC.

UN billet de la somme de ... souscrit par M. P. Geip, le 21 janvier 1854, à l'ordre de Messieurs Chloser & Lutz et payable à quatre-vingt-dix jours de date, lequel billet a été payé par le tireur et se trouve perdu ... 21av—3m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Dr H. Rancé a transporté son domicile rue de la Douane, No 111, entre Bourbon et Dauphine. 25av—2m

Mousselines Françaises Imprimées.

D. P. SCANLAN & CO., 12, rue de Chartres, ont l'honneur d'annoncer aux dames qu'ils ont maintenant en magasin un assortiment complet de mousselines organdie et jaconas des genres les plus nouveaux. Aussi—Barèges et grenadines riches, brodées françaises et anglaises, &c. &c. 25av—1

AVIS—JEAN BONNET a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il tient, dans la rue St Philippe, le Restaurant bien connu tenu par M. Louis Pinoh, et qu'il fera tous ses efforts pour soutenir la réputation si justement acquise de cet établissement. ... 25 av—1m

AVIS.

LA société MAUREL & CLAUDEL étant dissoute ... J. A. MAUREL.

BELLE PROPRIÉTÉ A VENDRE. ... Edward Barnett, No 21, rue ... WM F. BARNETT

40 barils ... Cognac ... United Vineyard ... A. & E. MAIGNAN

EN débarquement du navire Mary Merrill ... BOYER FRÈRES & V. BENQUEZ & Co., Enc. Moreau et Mandeville.

EN magasin et à vendre par les soussignés—25 barriques vieux vin rouge pour famille; ... 25 barils Haut Sauterne; 5 balles bouchons des réguliers; 25,000 bouchons pointus; 200 dames-jeannes vides de 5 gallons; 5 paniers bouteilles vides. BOYER FRERES, V. BENQUEZ & Co, Enc. Moreau et Mandeville, 3me district.

... CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville.

BOUCHONS—20 balles de 15 mil. ... A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

BOUTEILLES—140 caisses bouteilles de 100 bouteilles chaque, en débarquement du navire Nabob, venant du Havre, à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

CERISES et fruits à l'eau de vie—Attendu incessamment par le navire Golden Era, de Bordeaux—21 caisses de 12 bocaux ... A vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Mary Merrill, de Bordeaux: 85 barriques vin rouge ordinaire, 15 do do Cantenac Médoc, 12 do vin blanc Haut Sauterne, 30 1/2 do do do. EN MAGASIN: 5 à 10 livres saucissons de Lyon, 25 cerceaux ... de Stagg & Shays, 40 douzaines langues fumées, 100 1/2 pâtés truffés assortis, 200 1/2 boît. truffes pures, 100 1/2 boîtes petits pois, 300 1/2 do champignons, 30 1/2 do cèpes à l'huile, 20 caisses salaisons assorties, 15 boîtes amandes du Languedoc, 25 caisses fromages (tête de Maure), 30 meules fromages de Gruyère, 20 caisses prunes sèches, 50 d'absinthe suisse, 30 do absinthe Sauvajol et Brunetton, 20 do kirsch, 150 paniers champagne. A vendre par FERROS FRERES, 21 av 247 et 249, rue Royale cor. Domaine.

REÇU par le navire Mary Merrill, venant de Bordeaux: 300 caisses vin rouge, 150 caisses vin blanc, 62 barriques vin blanc, 70 barils do, 32 barriques vin rouge, 100 caisses sardines. THOMAS PINET & Co, 25 av 99, rue Conti.

REÇU par les derniers arrivages du Nord—25 barils sel d'Epsom, 600 livres chaque; 20 do du curcuma; 30 do noir animal; 30 do blanc d'Espagne; 20 do colle assortie; 1 bar. gélatine; ... P. CUSACHS, au coin des rues St. Philippe et Royale.

INDIGO de Guatemala—6 surons Indigo pour la colonnade, à vendre par P. CUSACHS, 21 av au coin des rues St-Philippe et Royale.

SALSEPAREILLE—30 petites balles du Mexique; 4 balles du Honduras, à vendre par P. CUSACHS, 25av au coin des rues St Philippe et Royale.

GUANO DE LA FLORIDE.

LES personnes qui préparent des expéditions pour aller recueillir du Guano sur les îles et flots de la Floride, sont averties qu'elles ne doivent pas en prendre sur l'Ile Jupiter ou le passage Jupiter, car ils m'appartiennent et je les tiendrai responsables des dégâts qui pourraient y être commis. E. J. GOMEZ, 21av—3t No 90, Passage de la Bourse.

ARTICLES POUR TAILLEURS!

COUTILS blancs unis et façonnés, marque BARNSLEY. Ducks blancs unis et façonnés, et couleurs; Coutils en couleur; Marseilles blancs unis et façonnés, pour gilets; Marseilles gris, unis et façonnés, pour gilets; Toile de Flandre, pour vestes; Slipsers, pour vestes; Ginghams ...; Toile Vénitienne, pour vestes. Les soussignés donnent avis aux marchands tailleurs qu'ils viennent de recevoir un joli assortiment de coutils qu'ils vendront à des prix modérés. P. & E. REILLY & Co., 21avril—6

CIGARES HAVANE—En magasin, un bel stock de cigares de la Havane, comprenant une grande variété tels que: Impériales, Regalias ... J. M. CABALLERO, 11av 36 Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

SALSEPAREILLE—En Douane, à vendre par J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

Ventes en avril, par Beard & May.

29 avril—Terrains de la Batture et autres. Vente positive dans le 4me district et la ville de Jefferson—Terrains vacants, près de la demeure de M. Robb, 4me district.—Succession de Andrew Anderson: Négresse et belle propriété dans la rue Washington près la demeure de M. James Robb.

29 avril—Vente de terrains vagues et avec bâtisses, pour le compte du chemin de fer de Carrollton et de la compagnie d'assurances des Négociants de la Nouvelle-Orléans—Belle maison à la Passe Christian pour cause de départ.—Succession de A. B. Dewing, terrains vagues et avec bâtisses, à Carrollton—Succession de Wm Collins, Terrains pour bâtir dans la rue Washington, 4me District.

Ventes dans le mois de mai.

6 mai—Terrains dans la ville de Jefferson, affaire de la mineure Ann C. Wilkinson—Maison dans la rue St-Pierre pour le compte de la succession de Auguste Bruguiere—Une servante de valeur pour le compte de la succession de Jeremiah L. Leach.

9 mai—Entrepôts et maisons dans le 1er et 2me district de la Nouvelle-Orléans, grande vente de terrains dans la ville de Jefferson et à Carrollton, actions de banques et autres, le tout pour le compte de la succession de M. Samuel Kohn.

13 mai—Terrain avec bâtisses au coin des rues Hercule et Melpomène, pour le compte de la succession de Wm. Berkley—Grand terrain et maison en briques dans la rue Robin, dans l'affaire de Mary Ann Lewis, mineure.—Succession de feu D. P. Buttle.

16 mai—Succession de S. W. Philbrook, esclaves de valeur—Succession de B. Chappoli: terrain avec bâtisses dans la rue Apollon—Succession de E. W. Wells. Terrains pour bâtir dans la rue Tchoupitoulas.

20 mai—Propriété de choix dans la rue Gravier pour le compte de la succession de Mary E. Butler, femme de M. E. B. Peck—Terrain pour bâtir, dans la rue Bayonne, encoignure Clay, pour le compte de la succession de Mme Rebecca Terrell, femme de James Johns.

25 mai—Nègre robuste, pour le compte de la succession de Thos. J. Mahon.

Pour plus amples détails, voir les annonces.

LE Rév. père Niel, Français, ministre de l'évangile, prêchera tous les dimanches à 4 heures après midi dans la chapelle rue Franklin au coin de la rue Canal. 23 avril—6.

EN débarquement du navire Mary Merrill, venant de Bordeaux—10 barils pois verts ... E. DECHAMPS, 67, rue Canal.

Pistolets et Carabines de Salon, dits "Pistolets Monte-Christo."

REÇU au magasin de LION & PINARD, Nos 60 & 62 rue Royale, encoignure Bienville. Un assortiment de pistolets de salon ... LION & PINARD.

ARTICLES DE PECHE
Avis aux Pêcheurs.

LES soussignés viennent de recevoir un assortiment très-étendu d'articles de pêche à la ligne ... LION & PINARD, 60 & 62, rue Royale, encoignure Bienville.

VANILLE, 1 caisse; PLOMB du Mexique—25 lingots; VIN de Catalogne—200 cinquièmes pipes; VIN de St Malaga—60 barillets; GENIÈVRE de Hollande—14 pipes marque du Cygne. CIGARES de la Havane—216,000 en débarquement ... B. VALLS, 15 av 5, rue du Camp.

ECOLES PUBLIQUES—EXAMENS.

LES Examens annuels des Ecoles Publiques du Second District commenceront LUNDI PROCHAIN, le 24 avril. Les Ecoles seront examinées dans l'ordre suivant: ... MANDEVILLE MARIGNY, Secrétaire.

AVIS D'ÉLECTION

POUR l'élection de la Cour de Justice ... MANDEVILLE MARIGNY, shérif.

A VENDRE

Une petite négresse orpheline, âgée de 11 à 12 ans, ... S'adresser au No 26, rue de la Douane. 24avril—

EN débarquement du navire Mary Merrill, de Bordeaux: ... CAVELIER & MAXENT, 103 rue Royale.

EN débarquement du navire Mary Merrill, venant de Bordeaux ... N. LAMBERT.

... J. LANATA, 11 Jefferson, 12 Toulouse.

ATTENDU par le navire ... J. LANATA, 11, Jefferson, 12 Toulouse.

VINS, MADÈRE, &c.—350 barriques bon vin rouge ordinaire ... PAUL JUGE FILS & Co., 27, rue St-Louis.

DIVERS—10 quarts vieux Cognac, 25 caisses eau fleurs d'oranger, 40 caisses savon français, 40 grosses bouteilles à Madère, Porto, &c. ... PAUL JUGE FILS & Co., 27 rue St-Louis.

FRUITS AU JUS ET A L'EAU DE VIE—45 caisses fruits au jus assortis; 15 do poires à l'eau-de-vie. A vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 27, rue St-Louis.

DAMES-JEANNES—1,000 dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis.

CHAUX FRAICHE.

CHAUX fraîche de Thomaston, à vendre par SULLIVAN & PLENTEY, Enc. Girod et Nlle-Levée.

Crêmes à la glace, Limonades glacées et Sorbets.

LE soussigné annonce à ses amis et au public en général qu'il ouvrira JEUDI SOIR, 13 du courant, ses salons sur le wharf du ferry, en face du marché du Deuxième District, pour la vente de Crêmes à la glace, Limonades glacées et Sorbets. ... C. KILIL.

TOILES—TOILES.

NOUS venons de recevoir un nouveau complément à notre magnifique assortiment de TOILES si avantageusement connues, et entr'autres plusieurs caisses dont nous disposerons à très bas prix. P. & E. REILLY & Co., Encoig. Canal et Royale.

EN débarquement du navire Mary Merrill, venant de Bordeaux—10 quarts pipes eau-de-vie; 24 barriques vin rouge; 100 caisses do do. A vendre par F. ROUMIEU, Rue St-Louis, No 20.

EN débarquement du navire Mary Merrill, venant de Bordeaux—7 balles de 30,000 bouchons fins-réguliers ... HENRY VALETON, 20, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Mary Merrill, de Bordeaux: 20 caisses de 100 1/2 boîtes sardines à l'huile ... HENRY VALETON, 20, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Iowa, venant du Havre: 40 caisses de 12 fromages de Hollande; 200 do de 144 bouteilles vides ... HENRY VALETON, 20, rue St-Louis.

Sangsues de la Hongrie et de la Suède.

NOUS recevons constamment d'excellentes sangsues de la Hongrie et de la Suède. ... SYMES, ... Carondelet.

SAVON DE MARSEILLE—30 caisses savon marbré à vendre par ANT. GIRAUD.

VILLE DE BRASHEAR.

Terrains pour bâtir à la Baie de Berwick.

Nous annonçons au public que le propriétaire de la ville de Brashear nous a nommés ses agents pour la vente des terrains à cet endroit. Nous avons les plans des terrains, et les personnes qui désirent en acheter, peuvent le faire sans se transporter sur les lieux. Les citoyens de la Nouvelle-Orléans qui passent ordinairement l'été à la campagne, ne sauraient faire de meilleures acquisitions, car la ville de Brashear n'est qu'à deux heures et demie de distance en prenant le chemin de fer des Opelousas ... J. A. BEARD & MAY.

Propriété améliorée sur les bords du Lac.

Nous sommes chargés de vendre une belle propriété située près de la ville Mississippi, sur le bord du Lac. ... J. A. BEARD & MAY.

CONSULAT D'ESPAGNE.

LA Chancellerie de ce Consulat est établie rue St Louis, 12, au rez-de-chaussée. Elle sera ouverte de 9 heures A. M. à 3 heures P. M., tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés. 2avr—15

GUANO DU MEXIQUE.

S. A. S. Le Président de la République du Mexique a lancé, le 10 janvier 1854, par l'intermédiaire du département de l'Industrie et du Commerce, un décret dont voici les principaux articles: ... JUAN Y. DE EGANA

A LOUER.

UN beau Jardin situé au coin des rues Amour et ... A. PELLERIN, Bureau naval à la Douane.

ARRIVANT par le navire Belle Assise: Pierres de taille d'Aubigny ... BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée.

CUISINE FRANÇAISE: ... BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée.

EAUX MINÉRALES DE VICHY ... BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée.

BONNE D'ENFANTS

UNE jeune personne ... S'adresser chez M. J. J. Albert, ...

Actions.

LE soussigné vendra des actions de la Banque des Citoyens, de la Banque de la Louisiane ... GEO. GOTTSCHALK, 95, Commune.

$100 pour une bouteille de l'Hydropiper du Dr. Geoghegan.

Cette somme semble d'abord fabuleuse, mais la suite prouvera qu'une bouteille de ce remède vaut cent piastres ... H. B. HELM. ... H. E. SULLIVAN, M. D. RAYMOND & PATTEN, seuls agents, No 71 rue Chartres.

AVIS.

M. BARNETT Jr., & FRÈRE, Encanteurs, Encoignure des rues Chartres et St Louis. ...

Machines à coudre, de Wilson.

DEVANTS DE CHEMISES, cols et poignets, ...

P. Durel & Co.,
LIBRAIRES, IMPRIMEURS ET RELIEURS
No 33, RUE DE CHARTRES,
ENCOIGNURE DE LA RUE DE LA DOUANE.

LES soussignés annoncent à leurs amis et au public en général, qu'ils viennent de recevoir du Nord des nouveaux ... PELANNE FRERES, Nos 50 et 52, rue St Philippe, 2e District, Nlle Orléans.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

REÇU par le John Spear: La Femme jugée par les grands écrivains, Esquisses d'un philosophe, par Lamennais, Historiettes de Tallemant des Réaux, Poèmes évangéliques, par Laprade, Harmonies économiques, par Bastiat, Devant les tisons, par A. Karr, La Dame aux perles, par A. Dumas, Récits dramatiques, par Deltuf, Heures de prison, par Mme Lafarge, Scènes de la vie turque, par Murger, Et autres nouveautés. A. FAYA & CO, 50, Chartres.

AUSSI:
Toutes Romances Illustrées récemment publiées et musique à bon marché. 5av

EST PASCAGOULA.
Résidence sur le bord du Lac.

A VENDRE—Deux délicieuses résidences d'été, situées à une très petite distance du Lac et ayant tous les agréments que recherchent les familles, savoir: dépendances, maisons de bain, écurie, wharf, etc. etc. Ces résidences seront vendues à des conditions avantageuses. S'adresser à JULES A. BLANC, Au Nouveau Canal.

Tannellerie.

La soussignée continuera, pour son compte et celui de ses enfants, le même genre d'affaires que son mari, aux mêmes endroits. ... Mme EUPHEMIA McLEOD, rue des Magasins, entre Poydras et Lafayette.—Rue Hevia, entre St Pierre et St-Paul.

CIGARES de la Havane—375,000 Regalias, Londres, Media Regalias, Prensados, Millares et Cazadores des meilleures marques, en débarquement de la goëlette Edwin Dorsey, venant de la Havane, à vendre par D. BORNIO Jr, 34, rue Gravier.

PICADURA—36 barils de la première qualité, en débarquement de la goëlette Edwin Dorsey et à vendre par D. BORNIO, Jr., 34, rue Gravier.

EN débarquement du navire Mary Merrill, venant de Bordeaux: 150 barriques vin rouge Pauillac 1851, 30 do do St-Julien 1851; 30 barils vin blanc Haut-Sauterne 1851. A vendre par CHARLES CAVAROC, 30 rue Bienville.

A VENDRE en débarquement du navire Iowa, arrivé du Havre—25 caisses fromages de Hollande, 40 caisses pâte grasse; 1 tonneau fromage de Gruyère ... J. N. CURIEN, 93, rue Toulouse.

ATTENDU par le navire Dudley, de Bordeaux—30 caisses fruits à l'eau de vie assortis ... J. N. CURIEN, 93, rue Toulouse.

A VENDRE à livrer par le navire Ocean Rover, attendu du Havre—100 caisses absinthe Ed. Pernod, ... J. N. CURIEN, 93, rue Toulouse.

PLOMB DU MEXIQUE, à vendre par J. Y. DE EGANA, 47, rue Bienville.

ABSINTHE—10 caisses absinthe ... J. B. FRÉAU & CO, 31 et 33, rue Gravier.

AVIS MEDICAL.

LE docteur A. JULES MATHIEU a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il a établi son office (et domicile) rue Dauphine No 70, entre Bienville et Conti. Consultations de midi à 3 heures. 20 av—1m

$50,000 de Bons de la paroisse de la Pointe Coupée.

DES propositions seront reçues par le soussigné pour cinquante mille piastres de bons de la paroisse de la Pointe Coupée, en coupons de cent piastres et au-dessus. Cinquante mille piastres de ces bons seront payées chaque année, à partir du 1er mai 1863 et lesdits bons porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an à partir de la date. ... EDWARD PHILLIPS, Commissaire, bureau de poste de Waterloo, Pointe Coupée, 15 avril 1854.

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No. 96,
Entre les rues Perdido et Poydras.

CET établissement est maintenant dirigé par les Drs. A. MERCIER, No 159, rue du Canal, J. A. BRADBURY, à l'Hôpital. Chambres pour les personnes blanches et les personnes de couleur libres ... Une pharmacie bien approvisionnée est attachée à l'établissement. ...

M. RODOLPHE BACHEM, intéressé dans notre maison, est chargé de notre procuration. M. L. MONSARRAT continue à être aussi chargé de notre procuration. Nlle-Orléans, 6 avril 1854. H. DE GOER & RIFFLARD.

AVIS—Deux bons Ferblantiers connaissant leur travail ... trouveront de l'emploi rue Douane, No 2.

AVIS.

UN CAPITAINE au long cours (Français) ancien élève de l'Ecole Polytechnique, qui s'est décidé à rester aux Etats-Unis ... 31 mars—1m

FRANCIS MORENO Jnr.
MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
Importateur de Cigares, Sucre, Café, &c. &c. DE LA HAVANE.
No 34, Vieille Levée.

NOUVEAU MAGASIN DE GROS.

AUGUSTE GIRARD a l'honneur d'informer les marchands de la ville et de la campagne qu'étant sur son départ pour France, il vendra ses marchandises au comptant ...

Broderie, lingerie en tout genre.

LES personnes qui doivent à la suite succession de J. F. Lefebvre ...

AUX PLANTEURS ET TONNELIERS. Barils pour mélasse. ... CAMPBELL & RICKARDS.

VINS ET EAU DE VIE—... J & J TARDOS, No 30 Vieille Levée.

Occasion. Grand bon-marché

A VENDRE—Un établissement complet de GYMNASTIQUE ... VICTOR, 16 rue St Charles.

Demande d'un chaudronnier et d'un ferblantier.

Avis aux consignataires de marchandises à bord du navire Atlas.

... J. H. ASHBRIDGE & Co.

Argent à placer.

GRANDE OCCASION!!

NOUS venons de recevoir un assortiment magnifique de Toiles de Courtrai, Toiles de Cambrai ... P. & E. REILLY & Co, Enc. Canal et Royale.

Coutils de fantaisie et étoffes pour gilets.

... O. B. GRAHAM, 86, rue Gravier.

Couvertures en Merinos.

... Y QUADRAS & Co., 16, rue de la Douane.

TABAC—Reçu ... Y QUADRAS & Co, No 16 rue de la Douane.

EN magasin—200 paniers huile Barbalupi, 400 caisses vermouth, 200 caisses olives Arlesiennes ... JOSEPH LANATA, 11 Jefferson, 12 Toulouse.

CHAMPAGNE—200 paniers champagne ... JOSEPH LANATA, 11, Jefferson, 12, Toulouse.

LE soussigné vend des Actions de la Compagnie d'Assurance d'Orléans et de la Compagnie des Water Works. ... GEO. GOTTSCHALK, courtier, No 95 rue de la Commune.

PIANOS, &c.

H. PARSONS, 13, rue du Camp, offre à vendre un très grand assortiment de PIANOS NUNNS & CLARK, CHICKERING et PLEYEL. Aussi des MELODEONS d'une nouvelle construction et les meilleurs qui se puissent trouver. ... On accorde et on répare chez M. Parsons.

MARCHANDISES convenables pour les marchés mexicains: ... H. DE GOER & RIFFLARD.

COTONNADE française bleue ... H DE GOER & RIFFLARD, 28, rue de la Douane.

COUVERTURES DE LAINE de J. Granier ... H. DE GOER & RIFFLARD.

LISTADOS de coton bleu ... H. DE GOER & RIFFLARD.

CORSETS DE COUTIL ... H. DE GOER & RIFFLARD.

BRETELLES A LACETS ... H. DE GOER & RIFFLARD.

Corsets sans coutures.

3 caisses de corsets sans coutures, assortiment de qualités et de mesures. A vendre par FRED. LOISON, 24, rue de la Douane.

CHAPEAUX DE PAILLE—Par les derniers navires arrivés du Havre ... FRED. LOISON, 24, rue de la Douane.

VINS ROUGES—Château Malvirade ... FRED. LOISON, 24, rue de la Douane.

VINS DE BOURGOGNE en bouteilles et en demi-bouteilles—25 caisses Romanée Conti, 15 caisses Clos Vougeot ...

Magnifique maison de campagne à vendre.

Cette maison est située sur la rive droite du fleuve, à environ un mille et demi au-dessous d'Alger ... THOS. D. HAILES, courtier, 54 1/2 rue Gravier.

J. CASSERGUE,
MARCHAND TAILLEUR,
106 Rue Royale 106

INFORME sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir une partie de ses marchandises pour le Printemps, consistant en: Coutils couleur et blanc, Piqué couleur pour gilets, Mérinos noir pour habits et pantalons, ... Les prix sont très modérés. J. CASSERGUE.

LOUIS DUCOURNAU,
23, rue de Chartres.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et de New York un assortiment complet de marchandises, convenables pour la saison, qu'il vendra à des prix excessivement modérés. ... L. DUCOURNAU, 23 rue Chartres.

ASPIRATION.
ESPÉRANCE POUR LES POITRINAIRES.

... le Dr THOMAS H. GREENHOUGH, gradué à Londres ... Consultations gratuites ... BUREAU: Chambre devant, second étage, No 34, rue de la Douane. RÉSIDENCE 103, rue d'Amour. HEURES DE BUREAU: De 9 h. du matin à 5 h. du soir, tous les jours, le dimanche excepté.

LINGERIE, LINGERIE!
16, VICTOR, rue St-Charles, 16.

IMPORTATION récente, par les navires Harvest Queen, Essex, Elvira Owen et Maria C. Day, venant du Havre, un assortiment complet de marchandises d'été: CHEMISES de Toile, extra fines, ordinaires et communes; Chemises de coton, devants de Toile, ... CALEÇONS, ... CRAVATTES d'été, ... MOUCHOIRS, BRETELLES, &c. &c.

Librairie de Victor Hébert & Cie., 142, rue de Chartres. Reçu ... UN NOUVEL ENVOI DE Publications populaires à bon marché ...

G. W. DUNBAR,
MARCHAND en gros de bottes et souliers, No 3, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, et No 75, rue Fulton, Boston.

CHAMPAGNE
De la veuve Clicquot Ponsardin.
FOE DE FUENTES & Co., No 22, Vieille Levée.

G. W. DUNBAR,
Marchand en gros de Bottes, Souliers et Brodequins.
No 3, rue des Magasins, Nlle-Orléans, et No 75, rue Fulton, Boston.

CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No. 103.

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils sont seuls agens ... Z. CAVELIER ... Haut Brion, La Mission ...

MISTELLE ... F. A. GONZALES, No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville.

FROST & Co,
Rue des Magasins, No 10, Nlle-Orléans,
OFFRENT EN VENTE
BOTTES, CHAPEAUX, SOULIERS,
Convenables pour le commerce de la campagne et en général et pour l'usage des plantations.

EAUX DE VIE.
SOSTHÈNE THOMAS, Importateur,
9, Rue Gravier.

SEUL AGENT, dans le Sud, pour la vente des eaux-de-vie ... T. Runeau & fils, Rochelle ...

EN débarquement du navire Panthère, de Boston, 120 caisses savon de Winchester, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis.

TOQUES ... QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis.

GUANO.
Nouveau Tarif des prix.
INVARIABLEMENT COMPTANT.

... CASTILLO & HARISPE.

HOTEL VERANDAH-CONTI
RUE CONTI,
Entre les rues Chartres et Levée.
Mme GEORGES.

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans comme ayant tenu pendant 9 ans l'Hôtel d'Orléans, informe le public et ses anciens pensionnaires qu'elle vient de prendre l'HOTEL CONTI ...

MME BARON, Accoucheuse, reçue par la Faculté de Paris, et y ayant obtenu un premier prix, sollicite respectueusement la confiance des dames de la Nouvelle-Orléans. ... No 144 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse. Références MM. les Drs. Lambert et Beugnot.

A LOUER.

Maison de résidence, Bureaux et premier étage ... M. MUSSON, 3 rue Carondelet.

A VENDRE—Plusieurs belles maisons dans le deuxième district ... GEO. GOTTSCHALK, No 95, rue de la Commune.

PHARMACIE—VENTE EN GROS
Médicaments, produits chimiques, parfumeries, Remèdes d'habitations, Instruments de chirurgie, Médecines patentées.

UN approvisionnement complet venant d'être reçu, ... SYMES, Rue du Canal, encoignure Carondelet, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

J. C. DENIS,
Négociant-Commissionnaire,
RUE SECONDE No 75,
Saint-Louis (Mo).

SOLLICITE respectueusement les consignations de sucre et mélasse, liqueurs, cigares, &c. ...

Chocolat! Chocolat!
G. LAVIE,
5, rue St Charles, entre Canal et Commune.

POUR répondre à la demande d'un grand nombre de familles, G. LAVIE vient de recevoir un assortiment d'excellent Chocolat à la crème, qu'il vendra par livres à un prix très raisonnable.

TABAC en feuilles de la Havane et de Cube pour ... F. MORENO Jnr, 33, Vieille Levée.

SALSEPAREILLE—En douane ... J. M. CABALLERO, 36 Vieille Levée.

FARINE ... VOORHIES, GRIGGS & Co.

POIVRE ... VOORHIES, GRIGGS & Co.

GRAISSE ... VOORHIES, GRIGGS & Co.

HUILE DE GRAISSE ... VOORHIES, GRIGGS & Co.

JAMBONS ... VOORHIES, GRIGGS & Co.

LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
MEDECINES GRAEFENBERG.

LES MÉDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins les plus distingués les recommandent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité. On peut se procurer *gratis*, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi. J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres. Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 23 jan—1an

REVALENTA ARABICA,
De Barry Du Barry & Cie, à Londres.

Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer.

Bonn, 19 juillet 1850.

Cette farine, légère et agréable, est le meilleur des aliments ... [illegible] ... F. DUCONGÉ, No 13, rue de la Douane ...